

**LIGUE DE BALL TRAP PACA- REGION SUD**  
**Compte rendu AG 2022 du 26/03/2022**

**Ligue de Ball Trap Région Sud**

**Emetteur :** Antoine Santoni

**Date :** 30/03/2022

**Objet :** Compte-rendu de l'assemblée générale du 26/03/2022

**Mot du président :**

Le président Eric Martel remercie les personnes présentes à la réunion et énumère les personnes absentes « excusées ».

**Clubs non excusés**

Le président précise que, comme chaque année, il y a des participants excusés mais il y a aussi des habitués de l'abstention.

**Remerciements :**

Le président remercie, le comité régional, les présidents de club, les arbitres et l'ensemble des participants pour le bon fonctionnement de notre ligue tout au long de l'année.

**Minute de silence :**

Une minute de silence est requise pour nos défunts.

**Approbation des comptes de l'AG 2021**

Le président présente les comptes de la ligue qui sont approuvés.

Contre : 0, Abstention : 0, Pour : l'unanimité.

**Rapport financier :**

Présentation du rapport financier par le président qui est immédiatement approuvé à l'unanimité.

Contre : 0, Abstention : 0, Pour : l'unanimité

**Compte de la ligue :**

Aujourd'hui sur les comptes de la ligue les montants sont les suivants :

1° compte : 53027,63€, 2° compte : 73293€

**Rapport Moral d'activités**

**Résultats sportifs :**

Les sportifs ayant obtenu en 2021, un podium national ou international & les Clubs France, se voient attribuer la gratification de 150€, les chèques, au nom de chacun des sportifs sont remis aux présidents des clubs.

## **LIGUE DE BALL TRAP PACA- REGION SUD**

### **Compte rendu AG 2022 du 26/03/2022**

#### **Licences Journalières**

Il est rappelé, comme l'an passé, concernant les autorisations de tir, que « chaque club » est responsable et doit consulter le site FINADIA avant d'établir une autorisation de tir dite à la journée, certains présidents de club se dédouanent en expliquant que leur téléphone cellulaire ne passe pas dans certains endroits.

En quoi le président leur précise que, dans ce cas, il est obligatoire de prendre RDV avec le tireur avant sa formation dans une zone où leur téléphone fonctionne, afin d'établir les documents nécessaires à l'ouverture de l'autorisation de tir (carte d'identité etc..).

Dans tous les cas, nous vous rappelons que sans une consultation du site FINADIA il ne peut y avoir d'autorisation de tir et donc de formation.

Nous pensons d'ailleurs que le formateur, au même titre que le président de club, engage leur responsabilité dans cette démarche. Il est donc nécessaire que le formateur vérifie les documents (autorisation de tir) avant la formation.

#### **Stages : Arbitre régional**

Nous manquons d'arbitres régionaux, aussi serait-il judicieux que chaque club de la ligue possède un nombre plus important d'arbitres afin de mieux gérer les compétitions de notre région.

Notre ami Michel Beltramo est donc chargé de cette mission en collaboration avec les clubs intéressés.

#### **Ecole de tir**

Nous avons à nouveau débattu de la pertinence des écoles de tir avec les clubs pour et les clubs contre le système.

Le président a mis en évidence que la vocation de la ligue n'était pas d'aller à l'encontre des directives de la fédération. Madame Cloitre souhaite que, dans l'avenir, les dotations de cartouches « jeunes » soient aussi attribuées au club ne possédant pas d'école de tir.

Thierry Berthet nous informe que pour les écoles de tir, des stages sont déjà prévus pour cette année : 1 en Côte d'azur, 2 en Provence,

Pour le prochain stage de formateur du club de Draguignan, l'homologue de Thierry Berthet Regis Lopez est chargé de cette formation.

Il est demandé à Mr Thierry Berthet de communiquer les dates des programmes à Michel Enjolras afin qu'il les inscrive sur notre site.

#### **Cartouches Jeunes :**

Pour l'année en cours, au-delà de ce qui existe déjà, il a été décidé à titre d'essai, pour la période en cours, une dotation des jeunes tireurs de la ligue, Cadets, Juniors, Filles & Garçons pour **deux compétitions de leur choix**.

Dotation 1 carton de 250 cartouches par compétition d'un montant de 60€ soit 2 maxi au total.

Le club organisateur de la compétition sera chargé de faire le nécessaire pour la fourniture de munitions qui lui seront réglées par la ligue.

**LIGUE DE BALL TRAP PACA- REGION SUD**  
**Compte rendu AG 2022 du 26/03/2022**

Il est demandé à chaque club de dresser une liste des jeunes tireurs afin d'établir un prévisionnel et bien sûr de l'envoyer dans les plus brefs délais à la ligue à l'attention d'Éric Martel

**Site PACA**

Pour la publicité sur le site, le montant de 300€ reste d'actualité.

Toutes les idées étant bonnes à prendre vous pouvez vous mettre en relation avec Michel Enjolras qui est notre référent en la matière.

**Stand aux Hélices**

Le président rappelle que la fédération a toujours la même intention de mettre en place une installation, dans chaque région, pour le moment, sur notre région, le projet est en standby, les clubs contactés ne sont pas d'accord avec l'investissement que représente ce projet.

**Calendriers 2022 de la ligue :**

Certaines dates de compétitions ont été ajoutées au calendrier ainsi que les lieux des championnats de la ligue.

**Questions/ Réponses**

A la question de Mr Sauveur Neri, sur le fonctionnement de l'association « ECOLOGIC » (qui traite le recyclage des cartouches), nous précisons aujourd'hui que tout est en attente (info des services concernés).

**Clôture de l'AG à 12h00**